



FORMEZ L'ENSEMBLE DE VOTRE PERSONNEL AUX BONNES PRATIQUES DE PRÉVENTION LIÉES AUX INTERVENTIONS EN SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

PRATIQUE 60% THÉORIE 40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation PRAP vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

PUBLIC

Personne issue du secteur sanitaire et médico-social

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de comprendre l'intérêt de la prévention.
- Être capable de connaître les risques de son métier.
- Être capable de caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Être capable d'observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Être capable de proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Être capable de faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Être capable de se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Être capable d'identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Être capable de séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Être capable d'analyser la situation d'un accompagnement.
- Être capable de caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Être capable de mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Titulaire du certificat de Formateur PRAP 2S valide, certifié par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débat, démonstrations par le formateur, études de cas, application terrain, mises en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

- 2 épreuves certificatives :
- A partir d'une situation de travail scénarisée par le formateur (observer et analyser)
 - A partir d'un cas pratique tiré au sort (accompagner la mobilité d'une personne aidée en mettant en œuvre une réponse adaptée et sécurisante, justifier ses choix)

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

La formation « sensibilisation du dirigeant au pilotage du projet de prévention » est préconisée

DURÉE

28 heures minimum (soit 4 jours), dont 14 heures consacrées à l'Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM) réparties si possible sur 3 semaines, en tenant compte des contraintes de l'établissement

EFFECTIF

Effectif minimum préconisé : 2 apprenants
Effectif maximum obligatoire : 10 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

14 heures tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur PRAP 2S valable 2 ans, sous réserve de suivi de l'ensemble de la formation et de réussite à l'épreuve certificative
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

AMRP - INRS / SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Habilitation de l'Assurance Maladie Risques Professionnels et de l'INRS
Formation d'Acteurs PRAP-2S
n°H37320/2021/Prap-IBC-1/0/13



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Les enjeux de la formation-action PRAP

- Contexte national
- Contexte de l'établissement
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques
- Les enjeux pour la personne aidée, sa famille et l'accompagnant

Se situer dans le dispositif PRAP

- La démarche de prévention dans l'établissement
- Les différents acteurs de la prévention
- Le rôle de l'acteur PRAP

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage, de risque et le mécanisme d'apparition du dommage
- Accident de travail et maladie professionnelle
- L'homme en situation de travail
- Notion de charge de travail

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs
- Les atteintes au niveau du dos
- Les TMS des membres inférieurs

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

L'observation et l'analyse d'une situation de travail

- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- L'utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse PRAP 2s (document INRS)
- Les différents éléments d'une situation de travail

Les fondamentaux de la démarche d'Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM)

▪ Amélioration des conditions de travail et principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail

▪ Les aides techniques à la manutention

- Les Équipements de Protection Individuelle
- Les outils de préhension

▪ Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- La portée et les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique
- Le travail en équipe

▪ L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

- L'évaluation des risques de la situation d'accompagnement
- L'évaluation des capacités avant et pendant l'accompagnement
- L'environnement de l'accompagnement
- Les déficiences sensorielles
- La communication
- Les modalités d'assistance

▪ Les déplacements naturels (se lever, s'asseoir, se coucher...)

- Schéma de déplacement
- Le séquençage en étape
- Les mouvements élémentaires
- Les fonctionnalités et les caractéristiques des aides techniques
- Le choix de l'aide technique



PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience

- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Échanger avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration

Observation et analyse de situation de travail

- Observation de situations réelles de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Repérage et caractérisation des risques encourus liés à l'activité physique
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse PRAP 2S et du guide d'utilisation pour la formation d'acteur (document de l'INRS)
- Repérage et caractérisation des risques encourus pour la personne aidée et l'accompagnant

Participation à la maîtrise du risque

- Propositions de pistes d'amélioration, celles à intégrer dans leurs pratiques professionnelles et celles à transmettre
- Prise en compte des principes Généraux de Prévention

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

- Application des principes de sécurité et d'économie d'effort en fonction des activités
- Les étapes nécessaires aux déplacements naturels et les mouvements élémentaires
- La guidance verbale, l'accompagnement de la personne aidée sans portage délétère

Mise en œuvre des aides techniques en fonction des capacités de la personne aidée

